

CAEP MNS

Pré-inscriptions sur notre site
https://centreformationaquitaine-fnmns.fr/accueil_fnmns.html

24 places maximum

Révisions quinquennales pour les MNS organisées par la FNMNS en 2023

Service Administratif 06 34 41 29 92
 Responsable Pédagogique 06 27 94 91 06
crf.aquitaine.fnmns@gmail.com

Pré requis

Le certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur (CAEP MNS) est destiné aux titulaires du titre Maître-Nageur Sauveteur.

Contenu

La formation comporte du secourisme, du sauvetage, de l'animation en AAN ainsi que des informations sur le métier.

Objectifs

La formation permet de renforcer ses connaissances et de vérifier le maintien des aptitudes professionnelles dans le champ des Activités Aquatiques et de la Natation (AAN). Elle atteste des aptitudes suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics pour une période de cinq ans (Arrêté du 20 janvier 2022 relatif au certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur).



C.A.E.P.M.N.S.
 Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur

CAEP MNS - Dates de formation 2023

MOIS	SEMAINE	DATES	DEPARTEMENTS	VILLE
01 - AVRIL	17	24 – 25 et 26 avril 2023	Lot et Garonne (47)	PUJOLS
02 - JUIN	25	19 – 20 et 21 juin 2023	Gironde (33)	SAINT-MEDARD-EN-JALLES
03 - JUIN	26	26 – 27 et 28 juin 2023	Landes (40)	BISCARROSSE
04 - OCTOBRE	43	23 – 24 et 25 octobre 2023	Gironde (33)	VILLENAVE D'ORNON
05 - DECEMBRE	50	11 – 12 et 13 décembre 2023	Gironde (33)	AMBARES-ET-LAGRAVES

Arrêté du 20 janvier 2022 relatif au certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur

CAEP MNS

Pré-inscriptions sur notre site
https://centreformationaquitaine-fnmns.fr/accueil_fnmns.html

Révisions quinquennales pour les MNS organisées par la FNMNS en 2023

Service Administratif 06 34 41 29 92
 Responsable Pédagogique 06 27 94 91 06
crf.aquitaine.fnmns@gmail.com

24 places
 maximum

TARIFS DE FORMATION CAEP MNS - 2023

TARIFS CTFA de la F.N.M.N.S. Formations CAEP MNS Mise à jour au 01/01/2023	Candidats non adhérents F.N.M.N.S.		Candidats adhérents F.N.M.N.S.	
	AUTOFINANCEMENT <u>sans prise en charge</u> ou financement par le CPF du candidat TARIF A	FINANCEMENT <u>avec prise en charge</u> (Employeur/OPCO AIF/Autres) TARIF B	AUTOFINANCEMENT <u>sans prise en charge</u> ou financement par le CPF du candidat TARIF A.2	FINANCEMENT <u>avec prise en charge</u> (Employeur/OPCO AIF/Autres) TARIF B.2
Frais de formation	135,00 €	210,00 €	120,00 €	195,00 €
Frais de dossier	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
<i>Les frais de dossier sont non remboursables</i>				
Total	150,00 €	225,00 €	135,00 €	210,00 €